



C I M A

CONFERENCE INTERAFRICAINNE
DES MARCHES D'ASSURANCES

SECRETARIAT GENERAL

APPEL A CANDIDATURE AU SECRETARIAT GENERAL DE LA CIMA

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), organisme international créé par traité le 10 juillet 1992 à Yaoundé (République du Cameroun), est chargée de la supervision, de la régulation et du contrôle du secteur des assurances dans les quatorze (14) Etats membres, à savoir les six (6) Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), les huit (8) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Pour des besoins de renforcement de son personnel, le Secrétariat Général de la Conférence Interafricaine des Marchés d'assurances (CIMA), sis à Libreville (République gabonaise) recrute un Ingénieur Informaticien en charge de l'infrastructure, de la maintenance et du support applicatif.

I. PRESENTATION DU POSTE

- a) **Secteur d'activité :** Administration publique internationale (Organisation internationale)
- b) **Lieu d'affectation :** Libreville (Gabon)
- c) **Poste à pourvoir :** Ingénieur informaticien en charge de l'infrastructure, de la maintenance et du support applicatif.
- d) **Catégorie :** A1
- e) **Supérieur hiérarchique :** Chef du service informatique
- f) **Missions :**

Sous la coordination du Secrétaire Général Adjoint chargé du Département Technique et du Contrôle et du Chef de service informatique, l'ingénieur informaticien est chargé de :

- participer à la conception, planification et supervision de la mise en œuvre de la politique d'acquisition, de gestion et de maintenance des équipements et des réseaux informatiques ;
- participer à la réalisation des études informatiques (plans directeurs informatiques du Secrétariat Général de la CIMA, schémas directeurs informatiques, audits informatiques, études de faisabilité, cahiers des charges d'applications informatiques, etc.) ;

- réaliser, mettre en exploitation et maintenir les applications informatiques ;
- élaborer les guides et dossiers d'exploitation des applications ;
- réaliser les supports de formation des utilisateurs ;
- superviser la formation et assister les utilisateurs en vue de garantir l'utilisation optimale des applications, des équipements, des systèmes et des réseaux informatiques ;
- assurer l'exploitation des applications informatiques ;
- effectuer l'installation, l'intégration, l'administration et la maintenance des équipements, des systèmes et des réseaux informatiques ;
- installer, configurer et administrer les progiciels et les systèmes de gestion des données ;
- assurer la gestion des alertes et des incidents des installations informatiques ;
- assurer la gestion du parc informatique et celle des réseaux informatiques ;
- participer à la mise en œuvre de la politique de sécurité des données ;
- veiller à la sécurité des équipements, de leurs systèmes d'exploitation et des réseaux informatiques ;
- administrer et maintenir le réseau et ses services ;
- assurer la fiabilité et la sécurité de l'ensemble du système, la surveillance du réseau ;
- optimiser l'utilisation du système informatique ;
- suivre l'exploitation quotidienne ;
- former, conseiller et assister les utilisateurs ;
- rédiger des notes techniques et supports de formation ;
- participer à la préparation et au suivi de l'exécution des contrats de maintenance des équipements et réseaux informatiques ;
- participer à la mise en œuvre du plan de continuité d'activité ;
- mettre à jour le site internet ;
- exécuter toutes autres tâches connexes confiées par le supérieur hiérarchique dans le cadre réglementaire.

II. CONDITIONS GENERALES DE RECRUTEMENT

a) Profil du candidat

Les candidats au poste à pourvoir doivent :

- être ressortissants d'un Etat membre de la CIMA ;
- être âgés de 25 ans au moins et de 40 ans au plus ;
- jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité ;
- avoir satisfait aux lois sur le recrutement dans l'armée nationale, si cela est obligatoire ;
- remplir les conditions d'aptitude pour le poste.

b) Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou Master 2 (bac+5) en informatique, génie logiciel, réseaux, sécurité, télécommunications ou équivalent avec une expérience confirmée d'au moins cinq (5) ans dans la gestion, le support et la sécurisation des infrastructures informatiques.
- Avoir une bonne connaissance des lois, des règlements, des politiques et de l'éthique en matière de sécurité informatique ;
- Avoir une connaissance approfondie en matière de réseaux informatiques, des pare-feu, VPN, prévention des pertes de données, administration de la messagerie de type office 365 ;
- Avoir une bonne connaissance de la norme ISO 27001 et NIST.
- Des certifications informatiques souhaitées : ITIL, CISCO, NSE, ISO 22301, Microsoft Certified AZUR Associate etc ;
- Une connaissance des bases de données et des langages de programmation web et mobile est souhaitée.

c) Qualités

- sens de responsabilité et de représentativité ;
- capacité d'écoute et sens du relationnel ;
- esprit d'ouverture et d'équipe ;
- probité sans faille ;
- capacité d'anticipation ;
- esprit de synthèse et capacité élevée de reporting ;
- rigueur, sens de l'organisation et de la diplomatie ;
- esprit d'initiatives ;
- sens de créativité et d'ouverture, aptitude de communication.

d) Composition du dossier

Tout candidat doit produire un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes, titres, attestations et qualifications ;
- les copies des certifications informatiques obtenues ;
- les attestations de travail justifiant de l'expérience professionnelle ;
- un casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

e) Nomination

L'ingénieur informaticien, nouvellement recruté sera soumis à une période d'essai de 3 mois. Si l'essai s'avère concluant, un contrat à durée déterminée d'une année lui sera proposé, puis un contrat à durée indéterminée en cas de confirmation sur la période annuelle.

f) Rémunération

La Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances offre aux personnel un système de rémunération et d'avantages compétitifs sur le plan international (immunité diplomatique, exonération fiscale, assurance maladie, gratuité de transport pour la famille lors des congés...).

g) Délai de transmission des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être transmis par les soins des Ministres en charge des assurances dans les Etats membres, au siège du Secrétariat Général de la CIMA sis à Libreville (République gabonaise) au plus tard le 25 juillet 2024.

h) Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Direction Nationale des Assurances de leurs pays d'origine.

Fait à Libreville, le 27 JUIN 2024



Le Secrétaire Général P.I

Mamadou Traore
Mamadou TRAORE